



**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du mardi 14 mars 2017 à 20 heures 30**

Présents : Olivier FONS, Nicole MATHONNET, Michel GONNET, Élodie LEFEBVRE, Alain AMIEUX, Jean-Pierre JACQUIER, David LE GUEN, Jérôme FOUVET, Yoann ROTH

Pouvoirs de : Sylvain ARNAUD à Yoann ROTH , Charley SCEMAMA à Olivier FONS

Secrétaire de séance : Jérôme FOUVET

NOMBRE D'ADJOINTS A ELIRE

Suite à la démission de Nicole MATHONNET du poste de 1ère adjointe, il convient de fixer le nombre d'adjoints souhaité par le conseil,
Après en avoir délibéré le conseil municipal porte à 3 le nombre de postes d'adjoints par 9 voix pour et 2 voix contre.

ELECTION DU 3EME ADJOINT

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par monsieur le préfet par courrier reçu le 3 mars 2017,

Le nouvel adjoint prendra place au dernier rang du tableau des adjoints, et les adjoints situés après l'adjoint démissionnaire dans l'ordre du tableau remonteront alors d'un rang. A savoir Michel GONNET 1er adjoint, Élodie LEFEBVRE 2ème adjoint.

Le conseil municipal procède à la désignation du 3eme adjoint au maire au scrutin secret, à la majorité absolue.

Après un appel de candidature, monsieur le maire propose David LE GUEN comme candidat

Nombre de votants : 11 , nombre de voix obtenues :9 pour, 2 bulletins blanc
Monsieur David LE GUEN est élu en qualité de 3eme adjoint au maire,

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

CA camping :

Dépense de fonctionnement :	32 985,23 €
Recette de fonctionnement :	20 947,79 €

Excédent de fonctionnement 2015 reporté	1 810,58 €
solde d'exécution	- 10 226,86 €

Dépense d'investissement :	2 154,00 €
Recette d'investissement :	12 468,00 €
Excédent d'investissement reporté :	33 143,96 €
solde d'exécution :	43 457,96 €

CA EAU

Dépense de fonctionnement :	78 322,62€
Recette de fonctionnement :	58 829,33 €
Excédent de fonctionnement 2015 reporté	63 512,19€
solde d'exécution	44 018,90 €

Dépense d'investissement :	22 391,86 €
Recette d'investissement :	53 699,51 €
Excédent d'investissement reporté :	9 979,69 €
solde d'exécution :	41 287,34 €

Reste à réaliser dépenses	100 100,00 €
restes à réaliser recettes	80 580,00 €

CA MICRO CENTRALE

Dépense de fonctionnement :	57 376,07 €
Recette de fonctionnement :	47 189,71 €
Excédent de fonctionnement 2015 reporté	66 616,08 €
solde d'exécution	56 429,72 €

Dépense d'investissement :	28 414,57 €
Recette d'investissement :	17 411,67 €
Excédent d'investissement reporté :	69 875,96 €
solde d'exécution :	58 873,06 €

CA COMMUNE

Dépense de fonctionnement :	540 792,35 €
Recette de fonctionnement :	734 684,87 €
Excédent de fonctionnement 2015 reporté	41 906,95 €
solde d'exécution	235 799,47 €

Dépense d'investissement :	508 150,95 €
Recette d'investissement :	304 730,07 €
Excédent d'investissement reporté :	100 167,77 €
solde d'exécution :	- 103 253,11 €

Reste à réaliser dépenses	132 654,47 €
---------------------------	--------------

restes à réaliser recettes

194 280,99 €

Le maire après avoir présenté les comptes administratifs se retire et laisse la présidence à Nicole MATHONNET. Tous les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

Les comptes de gestion du trésorier, identiques aux comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

CAMPING

pour rappel : excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : 33 143,96 €

pour rappel : Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 1 810,58 €

Un solde d'exécution (excédent-001) de la section d'investissement de :
10 314,00 €

Un résultat d'exécution (déficit-002) de la section de fonctionnement de :
12 037,44 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Donc le Déficit de résultat de fonctionnement sera reporté (002) :
10 226,86 €

EAU

Reports

pour rappel : excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : 9 979,69 €

pour rappel : Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieur : 63 512,19 €

Un solde d'exécution (excédent - 001) de la section d'investissement de :
31 307,65 €

Un résultat d'exécution (déficit -002) de la section de fonctionnement de :
19 493,29 €

Par ailleurs la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
101 100,00 € en dépenses
80 580,00 € en recettes

L'excédent de résultat de fonctionnement de 44 018,90 € sera reporté (R002)

MICRO CENTRALE

Reports

pour rappel : excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : 69 875,96 €

pour rappel : Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 66 616,08 €

Un solde d'exécution (déficit - 001) de la section d'investissement de :
11 002,90 €

Un résultat d'exécution (déficit -002) de la section de fonctionnement de :
10 186,36 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 56 429,72 €

COMMUNE

Reports

Excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure :
100 167,77 €

Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure :
41 906,95 €

Un solde d'exécution (déficit - 001) de la section d'investissement de :
203 420,88 €

Un solde d'exécution (excédent-002) de la section de fonctionnement de :
193 892,52 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
132 654,47 € en dépenses, et 194 280,99 € en recette

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 41 626,59 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Excédent de fonctionnement capitalisé (R 1068) : 41 626,59 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 194 172,88 €

Toutes les affectations de résultats sont approuvées à l'unanimité

LOCATION OU VENTE D'UN LOCAL AU LAUTARET

La commission urbanisme a étudié la proposition d'achat d'un local au Lautaret par Madame Sandrine Berthet-Motte et Monsieur Jérôme Motte, et loué jusqu'à maintenant par Monsieur Xavier Motte. Le conseil par 9 voix pour et 2 abstentions accepte de vendre ce local situé sur la parcelle F 645, au prix de 50 000,00 €. Tous les frais seront à la charge des acquéreurs.

AFFAIRES DIVERSES

Pour info Les Brebys de La Meije ont acheté un grand chapiteau et cherche un lieu de stockage.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h00

Le Maire,

Le secrétaire de séance

POUR INFORMATION

La Commune de Villar d'Arène

propose à la location, deux logements de type T3, situés, un dans le bâtiment de la mairie et l'autre dans le bâtiment de l'école

comprenant chacun 1 séjour avec coin cuisine, 2 chambres, salle de bain,W-C.

libre au 1^{er} mai

Les personnes susceptibles d'être intéressées doivent déposer un dossier* en Mairie avant le 31 mars 2017.

Les candidatures seront étudiées et une réponse sera faite début avril.

* 3 dernières fiches de paie – avis imposition – dernière quittance de loyer – copie carte identité